

FINANCEMENT ENTREPRISES BTP TERRES DE LORRAINE FORMATION AMIANTE SOUS-SECTION 4

PÉRIODE DE RÉALISATION : **JUSQU'AU 30 JUIN 2019**

En partenariat avec la MDE Terres de Lorraine et en lien avec la DIRECCTE Grand Est, Constructys Grand Est administre et met à disposition de ses adhérents du territoire, une enveloppe financière exceptionnelle pour financer les formations à la prévention du risque amiante sous-section 4.



EN PRATIQUE

Période de réalisation :
jusqu'au 30 juin 2019.

Bénéficiaires : **salariés des TPE et PME autonomes (au sens européen du terme) situées sur le pays Terres de Lorraine (communauté de communes du Toulais, Saintois, Hazelle-en-Haye, Colombey et Sud-Toulais, Moselle et Madon).**



PRISE EN CHARGE CONSTRUCTYS

Sous conditions et selon critères d'éligibilité au financement.
Contactez votre conseiller Constructys Grand Est.



LE FINANCEMENT S'ADRESSE À :

- Je suis dirigeant ou responsable RH au sein d'une TPE-PME du BTP implantée sur le territoire Terres de Lorraine.
- J'ai besoin de former mes collaborateurs à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4, dus à la réhabilitation des bâtiments qui peut les exposer à des matériaux amiantés sur les chantiers.
- Je veux développer et/ou consolider les compétences des salariés de mon entreprise.



LES BÉNÉFICES

- **Un financement global :** ce financement peut prendre en charge les coûts pédagogiques et la rémunération de vos salariés pendant les heures de formation*
- **Un financement opérationnel :** peuvent être financées les actions répondant aux besoins spécifiques de votre entreprise.
- **Un financement exceptionnel :** il constitue une prise en charge complémentaire aux co-financements classiques mobilisés par Constructys au bénéfice de votre entreprise.

*Prise en charge de la rémunération plafonnée aux coûts pédagogiques.

GARDONS LE CONTACT

Financement, modalités de formation, votre conseiller Constructys Grand Est à votre écoute:



- ▶ **ANGÉLIQUE LACROIX**
▶ 06 84 10 89 26
▶ angelique.lacroix@constructys.fr
- ▶ **SÉBASTIEN CAU**
▶ 06 84 10 62 56
▶ sebastien.cau@constructys.fr

LES ACTIONS DE FORMATION FINANCÉES

Le dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'amiante SS4 propose différentes réponses en fonction du niveau des salariés concernés.

- Formation Encadrement Technique (35 h)
- Formation Encadrement de Chantier (35 h)
- Formation Encadrement Mixte (35 h)
- Formation Opérateur de Chantier (14 h)

